

LICENCE DROIT, 3^{ème} année (L3) Parcours « SCIENCE POLITIQUE »

REGLEMENT PÉDAGOGIQUE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023
Responsable pédagogique : Vincent MARTIGNY, Professeur.

I. Organisation

L'organisation de la troisième année de Licence de droit parcours « Science Politique » se déroule selon les modalités suivantes :

Article 1 : Le programme d'enseignement de la troisième année de Licence de Droit parcours « Science Politique » est décomposé en deux semestres. Chacun des semestres est composé d'unités (UE) comprenant un ou plusieurs enseignements (ECUE) dispensés sous forme de cours magistraux (CM) et/ou travaux dirigés (TD).

La hiérarchie des éléments est la suivante :

1. Année
2. Semestre
3. Unité d'Enseignement (UE)
4. Élément constitutif d'une unité d'enseignement (ECUE)

Article 2 : Le semestre 5 est composé de la manière qui suit :

Article 2.1 : les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre l'enseignement de l'UE1 « **Dynamiques politiques** » :

UE1 Dynamiques politiques	CM	TD
Socio-histoire de l'ordre politique : État, citoyenneté, représentation	30h	15h

Article 2.2 : Les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre les enseignements de l'UE2 « **Sociologie et science politique** »

UE2 Sociologie et science politique	CM	TD
Introduction à la sociologie	30h	
Culture générale 1		20h

Article 2.3 : Les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre les enseignements de l'UE3 « **Institutions et administrations** » :

UE3 Institutions et administrations	CM
Institutions politiques depuis 1958	30h
Sociologie des administrations	30h

Article 2.4 : Les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre deux enseignements au sein de l'UE4 « **Ouverture internationale et juridique 1** ». L'enseignement de « relations internationales » est obligatoire, le second enseignement est laissé au choix de l'étudiant(e) :

UE4 Ouverture internationale et juridique 1	CM
Relations internationales	30h
Droit général de l'Union Européenne (choix n°1)	30h
Droit international public 1 (choix n°2)	30h

Histoire des idées politiques de l'Antiquité aux Temps modernes (choix n°3)	30h
---	-----

Article 2.5 : Les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre les enseignements de l'UET « **compétences transversales 5** ». Ces enseignements sont entièrement dématérialisés sur la plateforme www.fact.unice.fr à l'exception du TD d'anglais :

UET Compétences transversales 5	TD
Compétences numériques 3	
Compétences écrites 3	
Anglais 5	15h

Article 3 : Le semestre 4 est composé de la manière qui suit :

Article 3.1 : les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre l'enseignement de l'UE6 « **Régulations politiques** » :

UE6 Régulations politiques	CM	TD
Introduction à l'analyse des politiques publiques	30h	15h

Article 3.2 : Les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre deux enseignements de l'UE7 « **Cadres et actions politiques** » :

UE7 Cadres et actions politiques	CM	TD
Participations et mobilisations politiques	30h	
Culture générale 2		20h

Article 3.3 : Les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre les deux enseignements de l'UE8 « **Pouvoir et débats politiques** » :

UE8 Pouvoir et débats politiques	CM
Grandes controverses françaises	30h
Médias et pouvoirs	30h

Article 3.4 : Les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre deux enseignements au sein de l'UE9 « **Ouverture internationale et juridique 2** ». L'enseignement de « politique comparée : État et démocratie en Europe » est obligatoire, le second enseignement est laissé au choix de l'étudiant(e) :

UE9 Ouverture internationale et juridique 2	CM
Politique comparée : État et démocratie en Europe	30h
Droit matériel de l'Union Européenne (choix n°1)	30h
Droit international public 2 (choix n°2)	30h
Histoire des idées politiques des Lumières à nos jours (choix n°3)	30h

Article 3.4 : Les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre les enseignements de l'UET « **compétences transversales 6** ». Ces enseignements sont entièrement dématérialisés sur la plateforme www.fact.unice.fr à l'exception du TD d'anglais :

UET Compétences transversales 6	TD
Compétences numériques 3	
Compétences écrites 3	
Anglais 6	15h

Article 4 – Contrat pédagogique :

La validation du contrat pédagogique est opérée par l'étudiant(e) pour les deux semestres au moment de la campagne d'inscription pédagogique. Aucun changement n'est autorisé.

Article 5 – Assiduité :

Les étudiantes et les étudiants sont tenus à une assiduité aux enseignements présentiels et à distance pour tous les cours magistraux et travaux dirigés, au sein des groupes qui leur ont été attribués. Elles et ils peuvent demander

une dispense d'assiduité en TD dans les délais indiqués sur le site internet de la Faculté, et sur présentation de justificatifs (salariés, sportifs de Haut Niveau, etc...).

II. Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances la troisième année de Licence de Droit parcours « Science Politique » se déroule selon les modalités suivantes :

Article 6 : Au sein de chaque semestre, il est organisé un contrôle des connaissances dont les modalités sont présentées dans les tableaux annexés au présent règlement. Les règles de capitalisation et de compensation de chaque ECUE et UE y sont également renseignées.

Capitalisation : il s'agit, en cas de redoublement, de la conservation d'une année sur l'autre des éléments acquis. Chaque UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que leur moyenne respective est égale ou supérieure à 10/20. La capitalisation d'une unité d'enseignement entraîne celle des crédits correspondants.

Compensation : La compensation est la possibilité de valider une entité (unité d'enseignement, semestre, année) en obtenant une note égale ou supérieure à 10/20 à la moyenne des éléments qui la composent, sans que chacun de ces éléments ne présente individuellement une note égale ou supérieure à 10/20.

Article 6.1 : Chaque UE est validée dès lors que la moyenne pondérée des enseignements qui la composent (ECUE), compensés entre eux, est supérieure ou égale à 10/20.

A noter que pour l'UET des compétences transversales, l'étudiant doit également obtenir une note minimum de 8/20 en langue anglaise pour valider son unité.

Article 6.2 : Chaque semestre est validé dès lors que l'étudiant obtient une moyenne pondérée des UE compensées entre elles est supérieure ou égale à 10/20.

Article 6.3 : L'année est définitivement validée dès lors que l'étudiant(e) obtient une moyenne des semestres compensés entre eux est supérieure ou égale à 10/20.

Article 7 – Dispense d'assiduité :

Vu les dispositions de l'article 5.

Deux absences injustifiées en TD entraînent automatiquement la note de 0/20 au TD. En cas de dispense d'assiduité aux TD, l'étudiant(e) sera également soumis(e) à la notation de l'enseignement. La dispense d'assiduité aux TD donne lieu à une évaluation en contrôle continu sur 2 épreuves minimum, définie à l'appréciation de l'enseignant(e).

Article 8 – Session 2 :

Dès lors que les conditions de validation de l'année ne sont pas remplies (article 6.3), l'étudiant(e) est convoqué(e) en seconde session d'examen (dénommée « les rattrapages »).

Article 8.1 – Dispositions générales : l'étudiant(e) doit passer les épreuves des enseignements (ECUE) pour lesquels il ou elle n'a pas obtenu la moyenne au sein des unités d'enseignement (UE3, UE4, UET, UE8, UE9, UET) ajournées au sein du semestre lui-même ajourné, selon les modalités de contrôle des connaissances renseignées dans les tableaux en annexe du présent règlement.

La note obtenue en session 2 remplace la note obtenue en session 1.

Article 8.2 – Dispositions spécifiques : l'étudiant(e) doit passer une épreuve unique pour chaque UE fondamentale (UE1, UE2, UE6, UE7) dans laquelle il ou elle n'a pas obtenu la moyenne au sein du semestre ajourné, selon les modalités de contrôle des connaissances renseignées dans les tableaux en annexe du présent règlement.

La note unique obtenue en session 2 remplace les notes obtenues en épreuve terminale de CM et contrôle continu de TD obtenus tous deux en session 1.

Article 9 – Bonus :

Les étudiantes et les étudiants peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 point qui s'ajoute à la moyenne semestrielle afin de récompenser une mission d'engagement strictement encadrée par l'Engagement

Center d'UCA, une participation à un atelier culture strictement encadrée par UCArts, ou une pratique sportive strictement encadrée par UCA Sports. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre.

Article 10 – Mentions :

Les mentions annuelles pourront être obtenues comme suit :

- Très bien : moyenne générale supérieure ou égale à 16/20
- Bien : moyenne générale comprise entre 14 et 15,99/20
- Assez bien : moyenne générale comprise entre 12 et 13,99/20

L'attribution d'une mention est automatique en session 1, et sur décision du Jury en session 2.

L'attribution d'une mention en Licence 3 est reportée sur le diplôme national de Licence.

Article 11 – Redoublement :

Le redoublement est de droit dans la limite des cinq inscriptions administratives en Licence. Le redoublement de l'année n'est autorisé qu'une seule fois.

L'inscription en année de césure n'est pas décomptée.

LICENCE 3 SCIENCE POLITIQUE - SEMESTRE 5

							1ère session			2ème session	
							Contrôle Continu (CC)	Contrôle Terminal (CT)		Contrôle terminal (CT)	
Nature	Libellé	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
UE	UE1 : Dynamiques politiques	6	2	OUI	OUI					Écrit	3H
ECUE	Socio-histoire de l'ordre politique : État, citoyenneté, représentation (CM)		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H		
ECUE	Socio-histoire de l'ordre politique : État, citoyenneté, représentation (TD)		1	NON	OUI	CCI (CC Intégral)	2				
UE	UE2 : Sociologie et science politique	6	2	OUI	OUI					Écrit	3H
ECUE	Introduction à la sociologie (CM)		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H		
ECUE	Culture générale 1 (TD)		1	NON	OUI	CCI (CC Intégral)	2				
UE	UE3 : Institutions et administrations	6	2	OUI	OUI						
ECUE	Institutions politiques depuis 1958		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	3H
ECUE	Sociologie des administrations		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	3H
UE	UE4 : Ouverture internationale et juridique 1	6	2	OUI	OUI						
ECUE	Relations internationales		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	3H
ECUE	Droit général de l'Union européenne		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral	
ECUE	Droit international public 1		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral	
ECUE	Histoire des idées politiques de l'Antiquité aux Temps modernes		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral	
UE	UET Compétences transversales	6	1	OUI	OUI						
ECUE	Numériques 3		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	45 min	Écrit	45 min
ECUE	Informationnelles 3		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	45 min	Écrit	45 min
ECUE	Anglais 5		1	OUI	OUI	CCI (CC Intégral)	2			Oral	

LICENCE 3 SCIENCE POLITIQUE - SEMESTRE 6

							1ère session			2ème session	
							Contrôle Continu (CC)	Contrôle Terminal (CT)		Contrôle terminal (CT)	
Nature	Libellé	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
UE	UE6 : Régulations politiques	6	2	OUI	OUI					Écrit	3H
ECUE	Introduction à l'analyse des politiques publiques (CM)		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H		
ECUE	Introduction à l'analyse des politiques publiques (TD)		1	NON	OUI	CCI (CC Intégral)	2				
UE	UE7 : Cadres et actions politiques	6	2	OUI	OUI					Écrit	3H
ECUE	Participations et mobilisations politiques (CM)		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H		
ECUE	Culture générale 2 (TD)		1	NON	OUI	CCI (CC Intégral)	2				
UE	UE8 : Pouvoir et débats politiques	6	2	OUI	OUI						
ECUE	Grandes controverses françaises		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	3H
ECUE	Médias et pouvoirs		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	3H
UE	UE9 : Ouverture internationale et juridique 2	6	2	OUI	OUI						
ECUE	Politique comparée : État et démocratie en Europe		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	3H
ECUE	Droit matériel de l'Union Européenne		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral	
ECUE	Droit international public 2		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral	
ECUE	Histoire des idées politiques des Lumières à nos jours		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral	
UE	UET Compétences transversales	6	1	OUI	OUI						
ECUE	Écrites 3		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	45 min	Écrit	45 min
ECUE	Pré-professionnalisation 3		1	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)		Écrit	45 min	Écrit	45 min
ECUE	Anglais 6		1	OUI	OUI	CCI (CC Intégral)	2			Oral	